



MOTION
des élus de la Ville de Belfort

Direction du Cabinet

Références : DM/LF
Mots-clés : Motion
Code matière : 9.1

Objet : Stop au démantèlement de GE en France

Après avoir renoncé à ses engagements de création de 1 000 emplois en France, de maintien du site de Belfort et de création d'un centre d'excellence mondial dans le domaine de la production de turbines, la direction de General Electric (GE) met en œuvre le démantèlement du site de Belfort. Pourtant, les Belfortains ont forgé l'une des plus belles aventures industrielles françaises et leur savoir-faire dans le domaine de l'énergie est mondialement reconnu.

La stratégie du groupe est basée sur des objectifs purement financiers et donne lieu à des délocalisations massives en Europe et dans le monde. Il ne s'agit en aucun cas d'ajuster les effectifs à des baisses d'activités structurelles et avérées. La France dispose de qualifications incontestables notamment dans les domaines du nucléaire, de l'hydroélectricité, des turbines à gaz et à vapeur, et bien d'autres, qui sont stratégiques pour notre pays et son indépendance énergétique.

Malgré le travail accompli par les organisations syndicales et les élus pour limiter l'impact d'un premier plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), GE poursuit inlassablement sa politique de réduction des effectifs, considérés comme un poste de charge et non comme des ressources nécessaires à tout outil industriel.

En mettant cette stratégie en œuvre, le groupe américain bafoue tous les accords signés dans notre pays, que ce soit avec l'État français ou les organisations syndicales, et démantèle notre industrie.

La suppression de 485 emplois de la filière gaz est largement mise en lumière dans la presse. En réalité, ce sont plus de 900 emplois qui ont été supprimés dans les différentes entités sur les 4 300 que comptait le site de Belfort au moment du rachat de l'activité énergie d'Alstom, soit plus de 20 %.

Pour GE Energy Products (filiale gaz), la direction s'est engagée, en signant un accord le 21 octobre dernier, à mettre en place un véritable projet industriel en échange d'un plan de réduction des coûts. Cet accord prévoyait le maintien de certaines activités jusqu'à la mise en œuvre du projet industriel du site. Cela permettait de maintenir les compétences à Belfort. Les salariés ont tenu leurs engagements en faisant des efforts considérables. En revanche, la direction ralentit tout investissement, ne donne aucune garantie quant au projet industriel et décide de délocaliser des activités en Hongrie.

En ce qui concerne GE Power System (filiale vapeur charbon / nucléaire), 170 emplois ont déjà été discrètement supprimés dans le cadre de départs volontaires, en parallèle du PSE dans la filière gaz. La direction a annoncé qu'elle renonçait à participer à la construction de centrales à charbon, sans donner d'informations sur l'impact de cette décision en matière d'emploi.

Aujourd'hui, les élus de la Ville de Belfort apportent leur soutien aux 89 salariés belfortains de GE Hydro, et à leurs 675 collègues dont l'emploi est menacé en France.

Derrière ces chiffres se cachent des hommes et des femmes au quotidien bouleversé, la destruction de notre savoir-faire et l'aliénation de notre indépendance.

Il convient de mettre fin au désastre industriel et social qui s'annonce. Les élus de la Ville de Belfort en appellent au Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, et au Gouvernement. Ils ont les moyens de faire pression sur le groupe afin de maintenir l'emploi.

Alors qu'émerge de nouveau la notion de préservation de l'indépendance et des intérêts nationaux stratégiques à la suite de la crise liée à la pandémie de la Covid-19, il est impensable que l'activité énergie du site General Electric de Belfort soit délaissée par le Gouvernement. Dans son discours du 14 juin dernier, le chef de l'Etat évoquait à plusieurs reprises cette notion : « Retrouver notre indépendance pour vivre heureux et vivre mieux » ; « La consolidation d'une Europe indépendante ». Aujourd'hui, il lui est donné l'occasion d'agir.

Les élus de la Ville de Belfort lui demandent :

- de protéger les activités stratégiques pour notre pays en matière d'énergie, notamment par la structuration d'une filière française du nucléaire en exigeant d'EDF le rachat des activités de GE essentielles à l'indépendance de la France ;
- de mettre en place une véritable politique industrielle permettant de maintenir le savoir-faire et les compétences, notamment dans la fabrication de produits à forte valeur ajoutée, tels que les turbines et alternateurs ;
- d'intervenir avec vigueur auprès de la direction de General Electric pour le maintien de l'emploi en France et l'arrêt des délocalisations ;
- d'imposer à General Electric le strict respect des engagements que le groupe a signés ;
- de porter attention aux relations entre entités du groupe, notamment en Europe, lui permettant de réaliser des montages aboutissant à un important dumping fiscal et social.

Il est demandé au Conseil municipal :

d'approuver la présente motion qui sera transmise au Président de la République.

Signé par M. Damien MESLOT
le 1^{er} octobre 2020

MOTION

Conseil Municipal du 16 octobre 2020

Présentée par les élus du groupe Belfort en Grand

General Electric ça suffit !

Pour une stratégie publique de la filière énergétique

5 ans seulement après le rachat de la branche énergie d'Alstom, GE accélère son calendrier de démantèlement de la filière de production d'électricité.

Après les 485 suppressions d'emplois programmées dans l'entité gaz en octobre 2019, dont la mise en œuvre n'est pas encore achevée, ce sont 707 nouvelles suppressions d'emplois qui sont annoncées dans les énergies renouvelables, 89 dans l'entité Hydro et 618 dans l'entité GridRéseaux. D'autres plans moins médiatiques ont supprimé dans la période récente 107 emplois dans les services informatiques, 200 emplois dans l'entité Steam sous forme de départs volontaires, 200 emplois dans les fonctions support. La fin de la production des centrales à charbon entrainera par ailleurs d'autres fermetures de sites et des suppressions d'emploi.

Belfort, Villeurbanne, Massy, La Courneuve, Bourogne, Chonas, Saint-Priest, Aix-les-Bains, Champigneulle, Boulogne, Montpellier, Nantes, Grenoble, sont touchés. Dans chaque cas, l'activité quitte l'Europe, pour l'Inde, la Chine, les États-Unis, dans une recherche d'optimisation de coûts sans stratégie industrielle de moyen ni de long terme.

Cette absence de stratégie place toutes les activités de GE en difficulté. Retards dans les livraisons, retards dans l'innovation technologique, sous-qualité chronique, perte de cohérence interne, ne permettent plus de garantir aux actionnaires les taux de rentabilité attendus, en dépit des subventions publiques massives et de tous les mécanismes d'évitement fiscal mis en œuvre.

La plupart des compétences et des capacités de production détenues par GE en Europe sont aujourd'hui menacées de disparition, dans des secteurs aussi stratégiques que les turbines gaz et vapeur (nucléaire, centrales thermiques ou cycles combinés), les turbines hydrauliques, les conversions, les réseaux électriques.

Un enjeu global, un grand combat national.

La consommation d'énergie fossile a été le moyen que notre société a choisi, depuis trois siècles, pour accélérer son développement technologique et social. Cette même énergie a atteint aujourd'hui ses limites : les conséquences d'ores et déjà palpables du changement climatique nous imposent de sortir rapidement de l'ère fossile. L'enjeu n'est rien moins que décarboner une économie qui dépend à 70% du pétrole et du gaz ! Face à ce défi considérable, la France a besoin d'une filière énergétique complète : recherche, production et distribution. Car notre sécurité, notre économie, nos emplois, notre contrat social, la viabilité de notre planète dépendent entièrement de notre souveraineté énergétique, des solutions technologiques d'avenir et des coopérations internationales que nous serons capables de mobiliser.

C'est à la hauteur de ces enjeux que le devenir des activités de GE doit être réfléchi. Ce doit être une grande bataille nationale car ce n'est pas seulement la fermeture d'un site qui menace, mais la perte de contrôle d'un secteur vital pour notre pays.

Nous, élus du Territoire de Belfort, en appelons à la responsabilité de l'État et alertons sur l'urgence à agir.

Moratoire sur tous les plans de suppressions d'emplois.

GE représente 1/3 du potentiel industriel pour la production d'énergie en Europe, avec des compétences clé de la transition énergétique acquises sur le temps long du développement industriel. Car ce n'est pas la cession d'actifs ou l'accumulation de capital financier qui créent la richesse mais le travail commun de tous les salariés, appuyé par l'élévation des qualifications. Recrutement, formation, modernisation des outils industriels, innovation, recherche et développement, il faut des décennies pour construire des savoir-faire industriels. A Belfort comme dans les autres villes, existent désormais des compétences uniques en France, en Europe et dans le monde, qu'il est essentiel de préserver.

Un État stratège au service de l'emploi, de l'innovation, des territoires.

La logique financière « court-termiste » s'avère incapable de garantir le développement industriel qu'exige la fourniture d'une électricité décarbonée et accessible à toutes et tous. La puissance publique organise la formation, soutient la recherche, stimule l'activité par la commande publique. Elle doit retrouver la maîtrise des outils et savoir-faire industriels, avec les acteurs de la filière énergétique en utilisant les leviers financiers qui

sont à sa disposition tels que la BPI et les budgets des collectivités locales. Une nouvelle logique d'investissement doit être mise en œuvre, avec de nouveaux droits de regards des salariés, des élus locaux, des citoyens, sur les choix stratégiques.

Des leviers judiciaires.

Les établissements GE en France sont protégés par la loi française car ils relèvent du secteur stratégique de l'approvisionnement en énergie. Pour pouvoir racheter la branche énergie d'Alstom en 2015, la multinationale américaine s'était engagée devant Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, à maintenir les activités et à les développer, sous peine de sanctions. Aujourd'hui, aucun des engagements n'est tenu. Dès lors, l'État doit prendre ses responsabilités et utiliser tous les moyens à sa disposition, y compris judiciaires. A défaut, nous encouragerons les collectivités locales à saisir la justice pour se retourner contre l'État qui faillit à faire respecter ses intérêts.

Préparer l'après General Electric.

Le gouvernement doit préparer l'après GE, trouver ou construire une solution de reprise des activités de GE en France et en Europe.

Il y a urgence à faire émerger de nouveaux acteurs français et/ou européens de l'énergie qui pérenniseront l'activité de nos sites industriels, les savoir-faire de nos salariés ; de nouveaux acteurs qui prépareront la nécessaire transition énergétique en développant une filière industrielle reposant sur un mix énergétique, avec le soutien de l'État et de l'Europe (plan de relance, fonds Maugis, dispositifs Territoire industrie, territoire d'hydrogène, ...), et aux côtés des collectivités locales, des laboratoires de recherche.

Il y a urgence à agir pour sauver l'industrie française de l'énergie.

Signataires :

Bastien Faudot, conseiller municipal de Belfort

Samia Jaber, conseillère municipale de Belfort

Jacqueline Guiot, conseillère municipale de Belfort